

Mémoire concernant la revalorisation du site des anciens garages du MTQ.

(23 mai 2012)

Monsieur, Madame,

Je suis un citoyen, payeur de taxes (même si elles ne sont pas toujours bien utilisées, comme dans le cas du paiement pour l'annulation du contrat des compteurs d'eau), qui croit beaucoup dans la vie démocratique à tous les paliers de gouvernement.

Je m'exprime démocratiquement par le droit de vote, à chaque occasion. Je m'attends au minimum à ce que les élus utilisent les moyens réguliers et habituels pour apporter des changements au zonage, ou à d'autres règlements municipaux.

Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que la Ville de Montréal avait procédé à un changement de zonage, sans procéder par référendum (qui aurait assurément échoué) !

Puis la surprise a fait place à la colère et la frustration lorsque j'ai appris que "les jeux étaient déjà faits": les élus de l'arrondissement connaissaient le projet depuis plus d'un an (c'est la première fois que j'en entendais parler), les promoteur a déjà acheté les terrains à bas prix: son projet est donc rentable avant même de changer le zonage, ou sinon quelqu'un de bien placé à la Ville lui a promis que le changement passerait sans problème !!! Et en plus, le promoteur espère que les bureaux de la SAAQ vont déménager pour prendre ses terrains et agrandir encore son projet et ses profits... Non mais quoi encore ? La Ville de Montréal pense à QUI dans toute cette histoire ? Aux habitants du quartier Ahuntsic-Ouest, aux habitués des bureaux de la SAAQ, ou bien aux seuls intérêts financiers d'un promoteur et d'amis du parti au pouvoir ?

Ni Monsieur le Maire, ni le promoteur n'habiteront ces tours. Il s'agit de mon quartier, mon environnement immédiat, où j'ai choisi d'élever une petite famille. Ce quartier est homogène, avec des petites maisons, et des propriétaires et locataires qui prennent soin d'embellir leur chez-soi. Il est impensable de venir ajouter de l'ombre avec des tours de plus de 6 étages.

Comprenez bien, nous ne sommes pas contre la venue d'autres habitants sur notre territoire. Quand on a fait le choix d'habiter sur la rue Verville, nous savions qu'il y avait la prison Tanguay, la prison Bordeaux, les tours de la place l'Acadie, la proximité de l'autoroute 15, les avions qui passent au-dessus des maisons même la nuit, etc. Nous savions surtout que nos voisins étaient soient des personnes retraitées, soient des jeunes familles, qui tous apprécient le caractère familial et paisible de ce secteur de Montréal.

La « cerise sur le sundae » serait d'apprendre dans quelques années que les terrains n'étaient pas contaminés, comme dans le cas du projet « Faubourg Contrecoeur »...

Est-ce qu'on doit demander au maire de Montréal de venir habiter un an dans notre secteur de la Ville ? Est-ce qu'on doit déménager en banlieue ? Devrions-nous demander la tutelle auprès du Ministère des Affaires Municipales du Québec ?

Je vous demande de bien repenser ce projet. Je suis en faveur de la valorisation des terrains en habitations de taille familiale, tel que présentement défini dans le règlement (de 3 à 6 étages maximum). Je suis absolument contre tout projet plus haut et qui prendrait plus de place que les actuels garages laissés à l'abandon depuis trop longtemps.

Merci de prendre mon opinion en considération.

Maurice Daude, ing.